Wolu-Inter-Quartiers
… en action !

bpost
PB-PP |
BELGIE(N) - BELGIQUE
1/3380

Janvier / Février 2017
Bimestriel N° 198 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers
Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles
Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.
Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Editorial

L'année 2016 a pris fin avec son lot d'évènements marquants à toutes les échelles, de l'international jusqu'à nos quartiers. Pour Wolu-Inter-Quartiers, l'année a été marquée par de nombreux changements, l'arrivée d'un nouveau coordinateur pour succéder à Bernard Devillers, l'arrivée de nouveaux venus dans le Conseil d'Administration ou la "retraite" bien méritée de présidents de Comité de quartier comme Marcel De Rongé et Béatrix Tilquin à qui nous souhaitons encore plein de belles aventures dans leur nouvelle région.

Mais en ce début d'année 2017 ne nous tournons plus vers le passé, mais vers le futur. L'année 2016 a certes été l'année du changement, mais de nombreux projets et défis nous attendent pour 2017 et nous espérons y répondre avec pugnacité afin de défendre ce qui nous a toujours tenu à cœur, la qualité de vie à Woluwe-Saint-Lambert.

Nicolas Moulin, Coordinateur de Wolu-Inter-Quartiers.

« Les Communs »

Cet article pourrait s'inscrire dans la mouvance du Manifeste de l'Environnement sur lequel notre association travaille en étroite collaboration avec la Commune, l'objectif étant de tenter de définir un socle commun de règles et/ou principes à respecter afin de préserver au maximum un environnement « vivable » pour nous et nos enfants.

Une série d'initiatives émergentes dans notre commune telles par ex., les composts de quartier, les potagers collectifs et/ou « incroyables comestibles », les GAC (groupement d'achats communs)… en sont une belle illustration.

Notre commune (de 2ème couronne) réputée verte (mais pour combien de temps encore), s'est densifiée ces dernières années à une vitesse vv'

L'appétit insatiable des promoteurs d'une part, et la crainte de la RBC de ne pas pouvoir répondre au « boum démographique » prévu d'autre part, nous incite à attirer l'attention de tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés, sur la nécessité de maintenir, préserver et/ou restaurer « les biens communs » à tous, tels que :

l'eau, l'air, les arbres, la biodiversité, la culture ou encore le sol (croûte terrestre), bien commun d'autant plus important que nous sommes en milieu urbain et qu'il est l'objet de moult convoitises de par son pouvoir lucratif.

Ces biens, dont « l'usage est commun à tous » tels que définis par la politologue Elinor Ostrom ayant reçu, en 2009 (en pleine crise des subprimes), le prix Nobel d'économie pour ses recherches sur la façon dont des communautés partout dans le monde, mettent en place une forme auto-organisée de gouvernance de certaines ressources, puisque par définition appartenant à tous, ne doivent en aucun cas être accaparés par des autorités publiques et/

Les incroyables comestibles
INCREDIBLE EDIBLE
BELGIUM
Nourriture à partager pour tous
incredible.edible.belgium.be

ou des intérêts privés même si, une majorité de personnes en Occident estiment que le « libre marché » et la propriété privée sont les manières les plus efficaces de gérer la production, le besoin et l'organisation des biens, des services et des personnes. En effet, « l'idéologie propriétaire » imprégnant tous les aspects de notre vie, est tous les jours, sujette à d'importantes dérives ; pour n'en citer que quelques unes : la privatisation de l'eau, la biodiversité des semences paysannes remplacées par variétés « propriétaires », la privatisation des meilleures terres arables …

Un autre mode économique, aux antipodes du « capitalisme » à savoir le tout à l'Etat, n'est certes pas non plus la panacée et également sujet à des dérives parfois (ou souvent, c'est selon) totalitaires.

Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie 2009

Par ailleurs, s'il est affirmé régulièrement par de hautes instances internationales *que les ressources naturelles indispensables à la vie devraient être considérées comme biens communs de l'humanité accessibles sans exclusions possibles, à protéger de toute forme de spéculation, de pollution, de surexploitation,* il est clair qu'il s'agit là de déclarations d'intention sans beaucoup d'effets tant l'actuel système de gouvernance de la planète paraît en être à l'opposé même.
Mais en revanche*, si l'on territorialise très localement (du global au local) les communs avec une approche empirique d'un* ***faire ensemble*** *ayant pour objet les ressources naturelles vitales*, on se rend compte que des hommes et des femmes sont en capacité de s'auto-organiser pour gouverner en commun, des parties de ces ressources sans les surexploiter, c'est ce que Elinor Ostrom a longuement étudié pour constater que cela est possible et réalisé depuis des centaines d'années dans certaines contrées, sous certaines conditions à savoir :

Un ***commun****, c'est* ***une ressource + une communauté + un ensemble de règles sociales****.*

Ainsi, la gestion collective d'un potager peut être considérée comme un **commun** même si la propriété du sol est soit publique, soit privée. Ce qui constitue le commun c'est :

Karl Linn, initiateur du mouvement américain « Community Garden »

L'ensemble des règles de fonctionnement que se donne une communauté de personnes pour produire et répartir la production des ressources alimentaires.

Comme le déclare Karl Linn, initiateur du mouvement américain « Community Garden », « *les jardins collectifs c'est : 50 % de jardinage et 100 % d'organisation politique ».*

En effet, les lois du Marché ou de l'Etat ne sont pas utiles dans la gestion d'un potager collectif ; il faut par contre beaucoup se parler, confronter les points de vue, prendre du temps pour planifier, corriger les erreurs, comprendre les malentendus, apaiser des rancoeurs, des jalousies, concilier des rythmes différents comme le dit si justement Guillaume Lohest dans un article intitulé : ni à toi, ni à moi : une introduction aux « communs » 1ère partie, paru dans le Valériane 123 de janvier/février 2017.

Les communs ne sont pas non plus épargnés par les tire-au-flanc, les vandales ou les profiteurs, tous ceux qui veulent profiter de leurs bienfaits sans en assumer les responsabilités correspondantes et ceci est d'autant plus vrai dans le concept « incroyables comestibles » qui fonctionne cependant très bien dans la plupart des cas.

Les « GAC » (groupe d'achats communs) sont également un exemple parlant de **commun** qui a fait ses preuves.

En conclusion, apprendre ou réapprendre à participer à l'acte de faire commun avec les autres permet d'en tirer de nombreux bienfaits – économiques, sociaux, politiques, civiques, physiques et même esthétiques, bienfaits qui ne s'achètent pas en magasin.

(Voir David Bollier : http://docs.eclm.fr/pdf_livre/364RenaissanceDesCommuns.pdf)

Béatrix Tilquin, membre du comité de quartier Prekelinden/Bois de Linthout

---

En souvenir de Raphaël Gillet

Raphaël Gillet (à gauche) au côté de René Péchère (à droite) en 1995.

En ce début d'année 2017, nous avons appris une bien triste nouvelle.

Notre Ami,Raphaël Gillet, nous a quitté le 14 janvier 2017.

Né à Bruxelles le 14 août 1924, il avait 92 ans.

Depuis la création du « Centre de Quartiers Les Pléiades », en 1976, et en tant qu'ancien Président del'ASBL chargée de gérer ce bâtiment communal, on peut dire qu'il a consacré bénévolement une grande partie de sa vie à la bonne gestion de ce véritable centre socio-culturel, qui abrite des activités très diversifiées ouvertes aux habitants.

Tous les membres de l'ASBL retiendront de lui sa grande ouverture d'esprit, son sens profond de la conciliation, et son souci constant de l'accueil et de la convivialité.

Bien que, vu son âge, il avait pris du recul depuis près de 10 ans par rapport à la gestion du Centre, son absence constituera un grand vide, car il était pour nous tous une « référence ».

Nous le regretterons.

Jacques Clocquet, administrateur de Wolu-Inter-Quartiers

Le sol, cette ressource oubliée…..

Le sol est une ressource naturelle au même titre que l'eau ou l'air mais n'est pas protégé de la même manière. Trop souvent, le sol n'est considéré qu'en fonction de son utilité, comme outil de production ou comme support, comme un bien privé, plutôt que comme patrimoine commun. Contrairement à l'eau et l'air, le sol est « approprié ». La prise de conscience des problèmes relatifs au sol reste encore très faible au niveau du public et des décideurs. Or, c'est une ressource naturelle qualifiée de non renouvelable, une ressource fragile, qui peut se dégrader en quelques années alors qu'il lui faut environ 20 000 ans pour se former et se régénérer. C'est en quelque sorte l'épiderme de la Terre.

Il manque un cadre juridique clair qui protégerait le sol aussi bien au niveau national qu'au niveau européen, ce qui explique les blocages dans l'adoption d'un certain nombre de mesures de prévention. Il y a un travail important de sensibilisation à réaliser pour conférer au sol un statut qui le ferait reconnaître dans sa qualité et dans ses fonctions environnementales, et pas seulement dans la productivité ou comme surface.

En déclarant l'année 2015 Année internationale des sols, l'Assemblée générale de l'ONU a souhaité mettre en lumière la nécessité urgente de mieux préserver les sols pour faire face aux défis majeurs qui se posent en termes de sécurité alimentaire, de changement climatique, d'approvisionnement en eau et de biodiversité. Au niveau européen, la protection des sols a égale-

ment fait l'objet de plusieurs initiatives (non contraignantes) ces dernières années. Après l'échec de la directive-cadre européenne sur les sols, proposée par la Commission européenne (comme il en existe une pour l'eau), et qui visait à créer une stratégie de protection du sol en Europe, une pétition citoyenne européenne "People4Soil" a été lancée en septembre dernier pour relancer le débat au niveau européen afin de doter le sol d'un cadre spécifique juridiquement contraignant couvrant les principales menaces qui pèsent sur lui et de le reconnaître comme patrimoine commun ce qui permettrait d'assurer sa gestion durable.

Protéger le sol c'est préserver la biodiversité et prévenir les risques d'inondation. La liste de ses fonctions essentielles est longue : stockage et recyclage des éléments nutritifs et de la matière organique (voir à ce sujet les travaux de Lydia et Claude Bourguignon, spécialisés dans l'étude écologique de profil culturel pour restaurer la biodiversité des sols*),* régulation de l'effet de serre, atténuation du changement climatique, régulation des précipitations, filtration de l'eau, évapotranspiration (retour à l'atmosphère) ainsi que ruissellement (retour aux eaux de surface et océans), pouvoir tampon d'accumulation de contaminants, rôle central dans le cycle de l'azote et du carbone, production très variée de denrées alimentaires, de bois, fibres, matériaux de construction, etc…. Le sol est un élément central de la biosphère et il régule les grands équilibres.

Grâce à une prise de conscience progressive, des initiatives nouvelles voient le jour pour rendre au sol et à l'eau leurs fonctions essentielles : « perméabilisation » des surfaces dures, création de jardins en pleine terre et des zones humides, réalisation de façades vertes, de toitures vertes et de cultures surélevées, amélioration de la biodiversité en utilisant chaque mètre carré d'espace disponible au sol, sur les murs, les balcons, les toits plats, introduction du Coefficient de Biotope par Surface (CBS) (rapport entre les surfaces favorisant la biodiversité et la superficie totale de la parcelle).

Mais on est encore loin d'un usage parcimonieux et équilibré du sol. Le sol continue à être soumis à des menaces de plus en plus nombreuses (agriculture, industrie, aménagement du territoire) et les activités humaines font disparaître les sols, les imperméabilisent, les appauvrissent, les transforment, les polluent, les dégradent... L'imperméabilisation agit comme un amplificateur en aggravant les ruissellements pluviaux et les effets d'îlot de chaleur urbain et en diminuant l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol, donc aussi des possibilités de réapprovisionnement des nappes phréatiques.

En milieu urbain, l'imperméabilisation se poursuit de manière galopante sous la pression de la densification, sans égard pour la qualité des sols sacrifiés. L'adoption de méthodes alternatives de compensation telles que bassins d'orage, citernes, toitures vertes etc… doivent en principe en neutraliser les effets mais l'efficacité à long terme de ces dispositifs restent à démontrer : on imperméabilise d'abord le sol, puis on crée des systèmes coûteux ou on « verdurise » les espaces disparus pour essayer de retenir (en partie seulement) l'eau sur la parcelle. Les conséquences de la perte du sol sont rarement étudiées et sont généralement sous-évaluées.

On a beau limiter l'emprise au sol des nouvelles constructions ou préserver les intérieurs d'îlots, l'imperméabilisation du sol se poursuit inexorablement.

Avec un cadre plus contraignant, une réelle politique

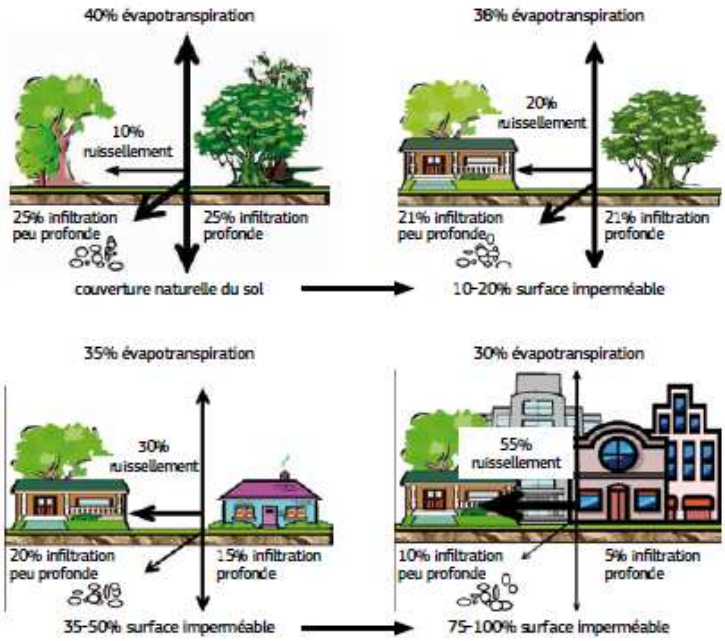

Influence de l'occupation des sols sur le cycle hydrologique (source: http://www.coastal.ca.gov/nps/watercyclefacts.pdf)

de gestion du sol urbain pourrait être mise en place: celle-ci pourrait par exemple fixer des indicateurs maximaux d'imperméabilisation (comme c'est déjà le cas en Allemagne, en Flandre) ou imposer des règles dans la densification (en privilégiant d'abord l'occupation de maisons non habitées, et la transformation de bureaux vides, l'utilisation des terrains en friche ou déjà imperméabilisés, et en tout dernier lieu l'utilisation du sol libre).

La poursuite de l'imperméabilisation des sols peut provoquer des dégâts irréversibles si le sol n'est plus à même d'assurer ses fonctions et rendre des services essentiels pour la vie humaine, animale et végétale.

En conclusion, nous pensons que le « manifeste Environnement » sur lequel nous travaillons en collaboration étroite avec les services et pouvoirs communaux est plus que jamais d'une actualité brûlante et nous espérons pouvoir dans ce cadre, proposer des solutions pérennes pour freiner un tant soit peu la densification galopante des sols dans notre commune.

Thérèse Sobieski, administratrice de Wolu-Inter-Quartiers

Sources :
La mort des sols, Claude et Lydia BOURGUIGNON :https://www.youtube.com/watch?v=dbnGozAISHE
Stratégie de l'UE en faveur de la protection des sols :
http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52006DC0231&from=FR
http://ec.europa.eu/environment/soil/pdf/guidelines/pub/soil_fr.pdf
Année internationale des sols (ONU) :
http://www.fao.org/soils-2015/about/fr/
Pétition citoyenne « People4Soil » :
http://www.actu-environnement.com/ae/news/commission-europeenne-initiative-citoyenne-peopleforsoil-27301.php4

Un triste nouvelle …

Le 29 décembre 2016, notre ami Michel Lucas nous a quitté après une longue et pénible maladie.

Nous avions fondé ensemble le comité Aquilon en août 2001, suite à des nuisances sonores insupportables en provenance du bureau situé rue Neerveld et jouxtant notre copropriété.

Petit à petit, nous avons réussi à former un comité qui a réuni l'Aquilon, les Éoliennes, le Mistral, la rue de l'Athénée Royal et la rue Neerveld.

Au début, nous étions co-responsables, puis notre comité s'est étoffé, Anne des Eoliennes, Suzanne du Mistral, Dany, Roseline, Michel et moi, de l'Aquilon, nous étions six et nous avons réalisé de grandes pétitions : pour préserver les habitants de l'appétit sans cesse grandissant des promoteurs immobiliers, l'agrandissement d'un home trop bruyant et trop proche des habitations, des nuisances sonores inhérentes à un quartier en transformation, contre les méfaits des ondes électro-magnétiques ou pour la sauvegarde de notre patrimoine environnemental.

Il était notre vice-président et nous avons réussi après bientôt 16 ans, à nous faire connaître et reconnaître par la commune, comme interlocuteurs valables et par nos habitants, comme un comité sur lequel on peut toujours compter, dans la mesure de nos moyens.

Nous regrettons qu'il n'ait pas pu faire encore un bout de chemin en notre compagnie car il était enthousiaste, positif toujours prêt à nous aider dans la mesure de ses possibilités.

Claudine Esposito, Présidente du comité Aquilon & environs

Michel Lucas co-fondateur du comité Aquilon

Les inondations quelles solutions à l'échelle communale ?

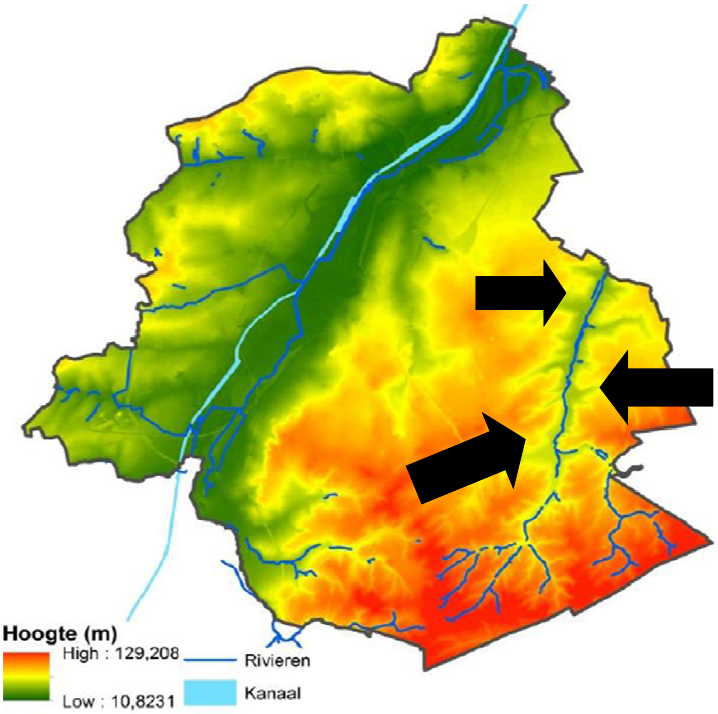

Ce lundi 5 décembre, Wolu-Inter-Quartiers organisait une Soirée-Débat ayant pour objet les inondations et leurs solutions à l'échelle communale. Pour traiter le sujet nous avons pu compter sur la participation de notre échevin de l'environnement M. G. Matgen avec une de collaboratrice Mme S. Vanderick. Cet article tentera de résumer, de retranscrire les différents exposés qui ont eu lieu lors de cette soirée.

Dans un premiers temps, nous tenterons de comprendre le phénomène des inondations, ses causes et ses solutions possibles. Puis nous nous concentrerons sur les actions et projets, menés par notre commune.

Les causes:

Lorsque l'ont veut approcher les causes des inondations , il faut bien resituer notre commune. En effet la commune de Woluwe-Saint-Lambert se trouve en fond de vallée, et plus précisément dans le bassin versant de la vallée de la Woluwe. Ce positionnement géographique a pour effet d'accumuler les eaux de pluie des territoires situés en amont vers le fond de vallée de la Woluwe. Le point le plus en aval de la commune recueille donc les eaux de tous les territoires situés en amont et pas seulement des territoires de Woluwe-Saint-Lambert. On identifie donc immédiatement que le problème des inondations au sein de notre commune trouve ses sources en partie chez nos voisins directs comme la commune de Woluwe-Saint-Pierre ou de Watermael-Boitsfort par exemple.

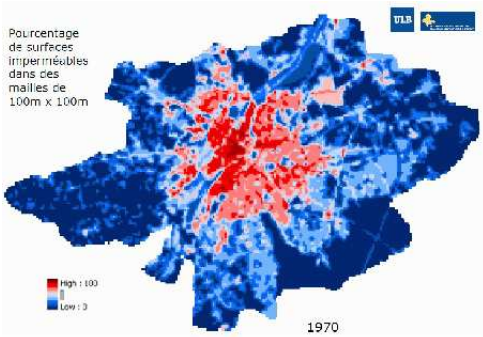

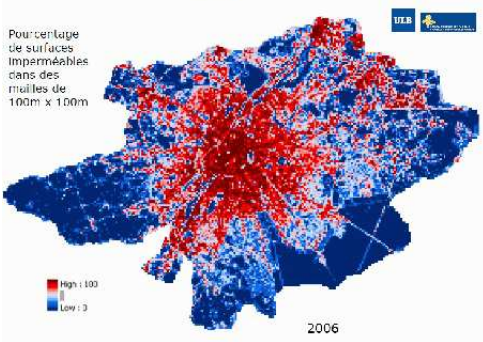

Si les causes sont purement géographiques, pourquoi le phénomène des inondations semble s'intensifier et être de plus en plus récurent ?

Certes, notre positionnement géographique nous amène à récupérer les eaux dévalant des territoires en amont, mais l'influence de l'homme sur son milieu naturel a aggravé les choses. En effet, pour notre confort, nous avons modifié les milieux naturels pour y créer des villes et façonner notre propre habitat. Pour ce faire nous avons construit des maisons et des routes, ce qui entraine une imperméabilisation de plus en plus croissante des sols dans notre région. Dans notre commune nous somme passé d'un taux d'imperméabilisation de l'ensemble de notre territoire de 34% en 1970 à 50 % en 2006! Et ce phénomène n'est pas prêt de s'arrêter avec la croissance démographique annoncée dans notre région et le besoin de plus en plus pressant en logements et en équipement. Outre la perte de sol perméable qui permette à l'eau de s'infiltrer directement dans le sol, nous avons aussi fait disparaitre des zones humides et des zones naturelles de débordements qui permettaient d'absorber une partie des eaux en cas de forte pluie.

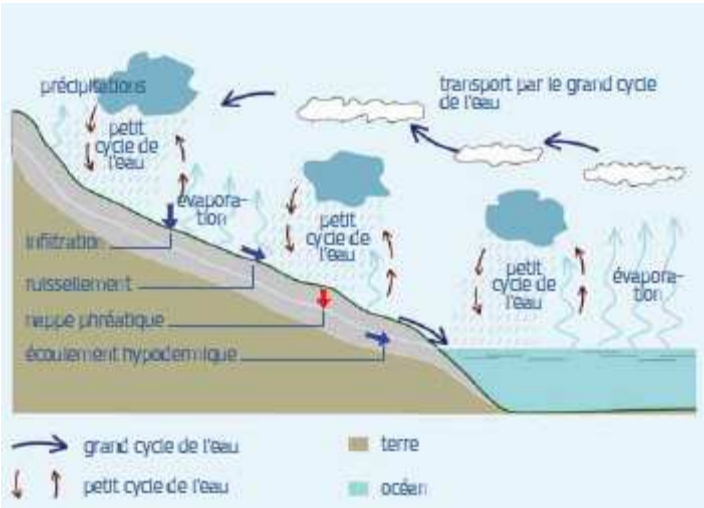

Autre cause anthropique des inondations est la perturbation du cycle de l'eau. En effet ce cycle qui régule notamment les pluies s'intensifie de plus en plus avec le réchauffement climatique. De plus, l'homme en canalisant les eaux dans des conduits (enfouissement de cours d'eau, création de réseau d'égouttage, ...) se retrouve maintenant face à des surcharges, de plus en plus fréquentes, qui cause des débordements sur nos chaussées et dans nos caves.

Vous l'aurez compris les causes des inondations sont lar-

ges mais surtout interconnectées. S'il faut retenir un fait c'est que les inondations que nous connaissons sont causées par la surcharge des collecteurs du réseau d'égouttage qui lors de fort épisode orageux collecte bien trop d'eau claire (de pluies).

Quelles solutions ?

Une première solution qui pourrait être envisagée, et qui certainement la plus palliative, est tout simplement d'augmenter la taille des collecteurs afin qu'ils puissent absorber ces flux grandissants. Malheureusement c'est une fausse solution, en effet qui nous dit qu'il ne faudra pas ré-augmenter le réseau dans les 10, 15 ou 20 ans à venir et vous imaginez les travaux colossaux à mener pour agrandir un réseau entièrement enterré. De plus les stations d'épuration situées en bout de chaine des collecteurs n'arrivent déjà pas à suivre la cadence lors de forts épisodes orageux. Leur efficacité étant bien moindre lorsque les eaux usées sont diluées.

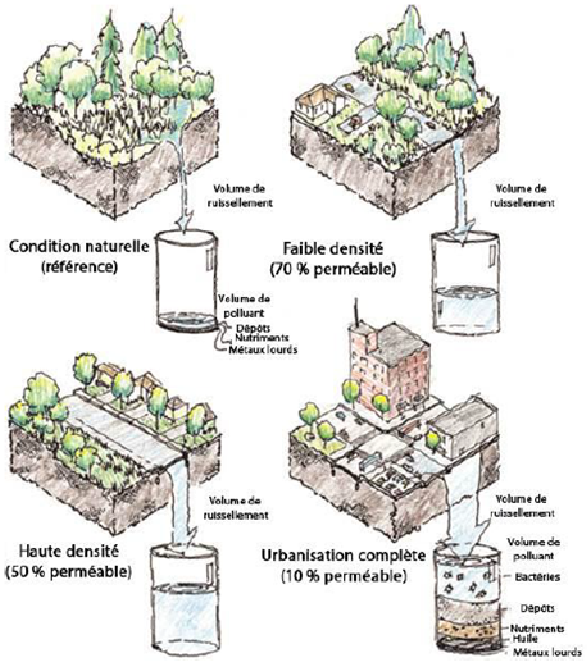

Une autre solution serait de limiter, voire de stopper l'imperméabilisation, c'est peut-être une solution utopique, mais la Flandre vient d'annoncer qu'aucun espace supplémentaire ne sera construit à partir de 2040. Mais même si nous arrêtions l'imperméabilisation demain, nous limiterions l'augmentation du phénomène mais ça ne solutionnera pas les problèmes actuels.

Pour ce faire, il nous faut empêcher un maximum d'eau claire (de ruissellement, de pluies) de finir dans nos collecteurs qui sont, à la base, destiné à récolter nos eaux usées. Plusieurs solutions sont possibles: retarder l'arrivée de l'eau dans les collecteurs afin de mieux répartir dans le temps les grandes quantité d'eau arrivant lors d'épisode orageux. Ou empêcher, tout simplement l'eau d'arriver dans les collecteurs, en l'infiltrant dans des sols perméables ou en créant un réseau séparatif.

En bref, des solutions existent, de nombreux projets novateurs se sont développés dans d'autres communes bruxelloises, comme à Forest par exemple. Mais à Woluwe-Saint-Lambert, une des commune les plus touchée par les inondations en Région de Bruxelles-Capitale qu'en est-il ?

Les propositions de la commune de Woluwe-Saint-Lambert

Plusieurs incitants ont été mis en place par les pouvoirs communaux: la création d'une prime pour la pose d'un clapet anti-retour, une prime pour la création de toiture verte ou encore pour le placement de citerne de réutilisation d'eau de pluie. L'ensemble de ces primes ayant fait l'objet d'un article dans le Wolu-Info de décembre 2016, je ne vais pas m'attarder dessus.

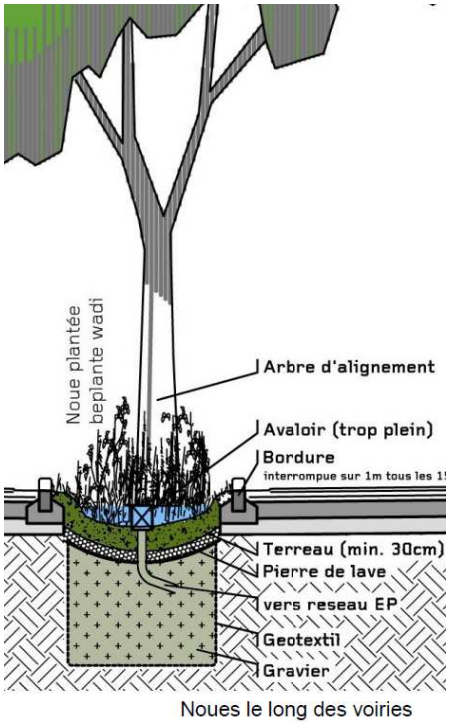

Schéma des futures noues du bd. De la Woluwe

Au niveau des aménagements, plusieurs projets ont été réalisés ou sont en cours et concrétisent des mesures de lutte contre les inondations:

- dans l'avenue Albert Gilsoul, les fosses d'arbres ont été élargies afin de permettre à plus d'eau de percoler,
- dans le réaménagement de l'avenue Albert Dumont, le nouvel alignement d'arbre présentera une bande verte continue légèrement concave ce qui permettra aux eaux de pluies d'être retenue en cas de fortes averses et d'être infiltrées.
- dans le boulevard de la Woluwe, de nombreuses zones de noues sont prévues et il y a la création d'un réseau séparatif. Ce réseau permettra une récupération séparée des eaux claires (eaux de pluies et de ruissellement) et des eaux usées.
- dans le projet du futur "éco-quartier Schuman-Charmille", le terrain, aujourd'hui très imperméable va être en partie désimperméabilisé.

D'autres réaménagements sont envisagés, comme la réhabilitation du parc Saint-Lambert, la création du parc des Îles d'Or, réaménagement du parking situé au coin de la rue de la Charrette et de la chaussée de Roodebeek avec des dalles-gazons.

Dalles-gazons

En outre, la Commune a entamé des collaborations avec différents acteurs de l'eau. Trois groupes de travail ont récemment vu le jour:

- Un groupe de travail interne à la Commune, créé en vue de coordonner la mise en place du plan régional de gestion de l'eau avec Bruxelles-Environnement (IBGE) et pour faire un état des lieux de la commune au niveau de la gestion de l'eau et développer une stratégie.
- Un groupe de travail externe "restreint", ce groupe rassemble Bruxelles-Environnement et un représentant de chacune des 19 communes de la Région Bruxelloise afin de créer un outil commun pour l'ensemble de la Région.
- Un groupe de travail externe "élargi", rassemble l'ensemble des acteurs de l'eau et les 4 communes du bassin versant de la Woluwe (Auderghem, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert).

En conclusion :

Tout d'abord, on constate que le phénomène des inondations a de nombreuses sources. Il ne suffira pas d'une seule mesure pour stopper le phénomène, mais bien d'une multitudes de mesures, touchant à plusieurs domaines et plusieurs niveaux de pouvoir. Néanmoins, des solutions existent, il ne reste plus qu'à trouver la volonté politique et les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre. Du côté de notre Commune, on constate qu'un premier pas a été fait, et qu'un deuxième est en cours. Mais c'est une allure encore bien trop timide, surtout pour une commune aussi touchée par les inondations. Néanmoins, la Région ainsi que notre Commune semblent décidées à s'atteler aux problèmes, et nous espérons que cette prise de conscience va perdurer et nous apporter de nombreux projets qui permettront d'améliorer notre situation.

Nicolas Moulin, Coordinateur de Wolu-Inter-Quartiers.

N'oubliez pas de visiter de temps en temps notre site internet www.wiq.be

Et de vous abonner à notre lettre d'information électronique

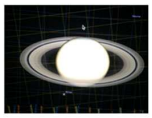

Club d'astronomie « des Constellations »

La tête dans les étoiles !

Si vous désirer observer les étoiles et les constellations qui sont représentés par le nom des avenues et étoiles de nos quartiers
(Capricorne - Sirius -Cassiopée - Orion Licorne etc)
nous organisons une soirée portes ouvertes

SOIREE PORTES OUVERTES
LE SAMEDI 25 MARS 2017
AU CENTRE « LES PLEIADES »
DE 18 H à 22 H

Si le ciel le permet, vous pourrez observer les étoiles au telescope et aux jumelles. Sur grand écran vous contemplerez tout le ciel du jour via les cartes du ciel informatisées et des plaches didactiques.

L' entrée est libre et une boisson est offerte par le culb à toutes les personnes adultes - ados - et enfants.

Pour ceux que cela intéresse, il sera donné une revue astronomie (une par famille).

Contact: michel.prouvost@skynet.be tel : 0477/866.896

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : Nicolas Moulin, coordinateur : Tél.: 02 762 39 44
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement au Bulletin de 6 à 10 € / an, selon ...

Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et d'ACTIRIS.

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.